

Ébauche du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario tenue par vidéoconférence

Le 30 novembre 2024

Pour écouter l'enregistrement, copiez et collez
l'hyperlien suivant dans votre navigateur Web :
<https://tinyurl.com/ATIO-2024-SGM-Nov>

Ébauche du procès-verbal de l'AGE

Membres du conseil : Pency Tsai Marielle Godbout Adam Kabir Dickinson Renée Xu Josie Parisi	Personnel : Marie Douville Invités : Cody Sharpe (GetQuorum)
---	---

1. Ouverture de la séance :

À 10 h 01, Pency Tsai, présidente de l'ATIO, ouvre l'assemblée générale extraordinaire. Pency Tsai annonce que le secrétaire de l'ATIO, Adam Dickinson, fera office de secrétaire de la réunion.

Pency Tsai annonce que Cody et l'équipe de GetQuorum s'occuperont des aspects techniques des votes et de la plateforme de réunion en ligne.

Pency Tsai annonce aussi que l'interprétation simultanée en français et en anglais est offerte gratuitement par Wendy Greene, Fabrice Cadieux et Sylvie Rodrigue.

2. Vérification du quorum :

La présence de 46 membres votants est confirmée par GetQuorum. De plus, 38 procurations ont été reçues avant la réunion. La présidente, Pency Tsai, confirme que le quorum est atteint, soit 25 membres votants en vertu de l'article 11.08 du Règlement intérieur de l'ATIO.

3. Adoption de l'ordre du jour

Motionnaire : Pency Tsai, appuyeuse : Lise Schonberg : que l'ordre du jour soit approuvé.
MOTION ADOPTÉE. 69 votes Oui, 0 vote Non, 1 abstention.

Une motion est présentée :

« Étant donné que le système en ligne ne permet pas à GetQuorum de surveiller adéquatement le

nombre de personnes présentes à la réunion, je, Marielle Godbout, membre agréée, propose que si deux tiers des votes exprimés sont OUI, les amendements seront adoptés. »

Appuyeuse : Anne Huot

Votes : 66 votes Oui, 1 vote Non, 0 abstention.

Résultat : Amendement adopté.

4. Amendement aux statuts constitutifs de l'ATIO

Marielle Godbout propose de modifier les statuts constitutifs tels qu'ils sont présentés.

Appuyeuse : Anne Huot

Discussion

Aucune question n'est soulevée.

Votes : 75 votes Oui, 1 vote Non, 1 abstention.

Résultat : Amendement adopté.

5. Amendements au Règlement intérieur, à l'annexe 2 et à l'annexe 8

a. Proposition de modification des parties suivantes en lot :

- i. Partie I, titre : correction de l'article 1.01 (FR) et ajout de l'article 1.04 (définitions)
- ii. Partie IV : révisions aux articles 4.01 et 4.07
- iii. Partie V : ajout de l'alinéa 5.01d) (âge d'admission) et des alinéas 5.04b), 5.10b), 5.16b) et 5.34b)
- iv. Partie VI : correction de l'article 6.15 et ajout de l'article 6.22 (utilisation du CTTIC par les membres agréés)
- v. Partie VII : révision de l'article 7.01
- vi. Partie VIII : révision des articles 8.02, 8.05, 8.06 et 8.07 pour correspondre au Code de déontologie
- vii. Partie IX : révision de l'article 9.02 pour inclure les étudiants et ajout de l'article 9.04
- viii. Partie X : ajout de l'article 10.03 (désignation de la banque)
- ix. Partie XVII : révision de l'article 17.03
- x. Partie XVIII : révision de l'article 18.03 (divergence, et quelle loi prévaut)
- xi. Annexe 8, Comités, section 1 : correction du paragraphe 1 et de l'alinéa 3a)
- xii. Annexe 2 : révisions – remplacement du mot « membre » par « professionnel de l'ATIO » dans toute l'annexe, correction de fautes d'orthographe et révision de l'article 40 pour inclure les enregistrements généraux

Adam Dickinson propose que les parties, articles et annexes énumérés dans l'avis et les points 5a) i à xii de l'ordre du jour soient modifiés tels qu'ils sont proposés.

Appuyeuse : Patricia Beiger

Discussion

Aucune question n'est soulevée.

Votes : 75 votes Oui, 0 vote Non, 0 abstention.

Résultat : Amendement adopté.

6. Amendement au Règlement intérieur, partie IV, article 4.04 (Définition de la catégorie de membres requise en vertu de la LOSBL), Définition de membre agréé (retraité)

Adam Dickinson propose de modifier le Règlement intérieur, partie IV, article 4.04, pour ajouter la définition de membre agréé (retraité) comme alinéa 4.04a tel que proposé, et conformément à l'exigence de la LOSBL que les catégories de membres soient définies.

Appuyeuse : Teresita Nixon

Discussion

Il existe une certaine confusion quant à savoir si les membres qui demandent le statut de retraité doivent retourner leurs certificats en plus de leurs tampons, sceaux et cartes de membre. Le texte modifié du Règlement intérieur ne mentionne pas les certificats, mais on a demandé à certains membres de retourner leurs certificats dans le passé. Cette question fera l'objet de discussions au sein du conseil d'administration à une date ultérieure.

Votes : 69 votes Oui, 0 vote Non, 3 abstentions.

Résultat : Amendement adopté.

7. Amendement au Règlement intérieur, partie XI (ajouts et révisions requis en vertu de la LOSBL)

Josie Parisi propose de modifier le Règlement intérieur, partie XI, articles 11.07 (révisé), 11.08 (révisé), 11.09 (révisé), 11.11 (nouveau), 11.13 (nouveau), 11.14 (révisé) et 11.15 (nouveau), tels que proposés.

Appuyeuse : Anne Huot

Discussion

Aucune question n'est soulevée.

Votes : 69 votes Oui, 1 vote Non, 2 abstentions.

Résultat : Amendement adopté.

8. Amendement du Règlement intérieur, partie XIII (ajouts et révisions requis en vertu de la LOSBL)

Marielle Godbout propose de modifier le Règlement intérieur, partie XIII, alinéa 13.03a) (révisé) et articles 13.05 (nouveau), 13.07 (nouveau), 13.13 (nouveau) et 13.15 (remplace l'ancien 13.15), tels que proposés.

Appuyeur : Luc Bouchard

Discussion

Aucune question n'est soulevée.

Votes : 59 votes Oui, 0 vote Non, 0 abstention.

Résultat : Amendement adopté.

9. Amendement au Règlement intérieur, partie XIV (ajouts requis en vertu de la LOSBL)

Josie Parisi propose de modifier le Règlement intérieur, partie XIV, articles 14.04 (nouveau), 14.12 (nouveau), 14.13 (nouveau), 14.15 (nouveau) et 14.16 (nouveau), tels que proposés.

Appuyeuse : Lise Schonberg

Discussion

Aucune question n'est soulevée.

Votes : 69 votes Oui, 0 vote Non, 0 abstention.

Résultat : Amendement adopté.

10. Amendement à l'annexe 2, Règlement des plaintes, articles 20 et 42

Adam Dickinson propose de modifier l'annexe 2 du Règlement intérieur, alinéas 20b) (nouveau) et 42e) (nouveau), tels que proposés.

Appuyeur : Jean-Frédéric Hübsch

Discussion

Aucune question n'est soulevée.

Votes : 57 votes Oui, 2 votes Non, 2 abstentions.

Résultat : Amendement adopté.

11. **Ajournement**

Pency Tsai remercie, au nom de l'ATIO, les interprètes, le personnel et les membres de l'ATIO qui ont participé à l'assemblée générale extraordinaire.

Motion d'ajournement présentée par Pency Tsai, appuyée par Eugenia Strazzolini.

La séance est levée à 11 h 33.